



# CAP CCP La Poste

## Public

6 à 15 Stagiaires,

Tous les militants exerçant la responsabilité d'élus CAP/CCP au niveau local à La Poste (titulaires et suppléants)

## Prérequis

Aucun

**Animation :** Syndicat

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Les objectifs pédagogiques

- Connaître les compétences, la composition et le fonctionnement des instances CAP et CCP
- Connaître la composition et le fonctionnement de la commission de réforme
- Connaître le fonctionnement du conseil de discipline et le rôle de l' élu

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, présentations  
Les compétences des CAP-CCP locales  
La composition des CAP-CCP  
Le fonctionnement des CAP-CCP  
Le conseil de discipline  
La commission de réforme  
Être adhérent à la CFDT  
Échanges, débat  
Vécu de formation



# CAP CCP La Poste

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Identifier avec la personne les composantes d'une situation
- Contribuer à la résolution de situations de tension ou de conflit
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre de démarches

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)  
[www.f3c-c3.com](http://www.f3c-c3.com)